



Un 12 juin 1964, condamnation à la prison à perpétuité de Nelson Mandela ainsi que de sept autres membres de l'ANC (African National Congress). Mis en geôle pour trahison, Mandela refusera de renoncer à la lutte armée en échange de sa liberté tout le long des 27 années que dura sa captivité. Finalement libéré par le Président Frederik De Klerk, il sera élu à la tête du pays en 1994.

Actus Web/Free

FREE ET FRANCE TELECOM, UN LOUPÉ, ET DU LIVRE ...

Free et France Telecom, accord encore

Jusqu'à quand la politique des petits pas avant la mutualisation des réseaux 4G que les deux protagonistes semblent envisager comme une possible réponse à la nouvelle donne du marché ?

Une baisse conjointe des tarifs d'acheminement et de terminaison des SMS a été décidée dans le cadre de l'accord global d'itinérance entre France Télécom et Free.

Un SMS entrant sur le « réseau » Free était jusqu'à présent facturé 2,85 centimes à l'opérateur émetteur. En sens inverse, c'est à dire lorsqu'un abonné Free Mobile envoyait un SMS vers un autre opérateur, la contrepartie versée était de 1 centime. Une asymétrie qui n'a pas manqué de faire parler d'elle et que le trublion justifiait par le coût de l'itinérance et un parc d'abonnés relativement faible par rapport à celui de ses concurrents.

Free ayant désormais accepté de revoir à la baisse l'acheminement des SMS vers ses abonnés, France Telecom en a fait de même pour ceux qui passent par son réseau en itinérance. Si l'on ne connaît pas le détail des nouveaux tarifs, il est certain que l'entente sera moyennement appréciée par ceux qui reprochaient déjà à France Télécom la location du réseau.



Did You Know?

Droits Réservés

Après le loupé, quelques idées...

Facebook a loupé son introduction en bourse. C'est désormais un fait avéré (cf. NL n° 2055). Les raisons, rapidement... Une mise à prix élevée, une opacité dans le IPO du collectif des banques chargées de l'opération et, sans doute principalement, une faible confiance de la part des acheteurs dans son modèle économique trop lié à la publicité (82% des revenus actuellement).

D'où ces quelques pistes annoncées ses derniers jours par Facebook pour rassurer et faire oublier le loupé.

- Alliance avec Apple ? De nombreux projets autour d'une idée commune : une intégration plus poussée pour faire pièce à Google. Un des vecteurs ? Facebook dans l'Apple TV, chose qui lui ouvrirait les portes d'un business publicitaire de poids et une perche pour rassurer les investisseurs futurs. On évoque aussi le partage sur le réseau social des playlists iTunes qui bénéficieraient d'une audience accrue.

- Les applications. Autre source de revenus, le lancement de Facebook App Center la semaine dernière. Pour le moment 600 applications disponibles : jeux, musique, vidéos. A terme, une tarification de certaines d'entre-elles, grâce en particulier à Facebook Crédits, une sorte de monnaie virtuelle utilisable pour acheter des objets qui le sont tout autant sur des jeux sociaux et une commission in fine de 30% pour la plateforme...

- Et les enfants, c'est bien non ? Effectivement, un milliard d'individus facebookés, un marché BRIC encore non saturé (entendez les pays émergents que sont le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) et pourquoi pas les moins de 13 ans aussi.

Dans les cartons, une version contrôlée par les parents. Ceci dit, ça risque de mal passer, la société n'ayant pas très bonne réputation dans la gestion des données privées et l'on ne voit pas quel intérêt un parent aurait à laisser filer un gamin de 10 ans sur le réseau alors qu'il galère déjà avec ses ados !!! 😊

Google et le papier

Projet culturel pharaonique... La numérisation des livres entreprise par Google. Hic, les éditeurs français regroupés au sein d'un collectif : le syndicat national de l'édition comptant quelques 600 maisons. Contrefaçon et violation du droit de la propriété intellectuelle pour certains qui assignèrent en justice l'américain en 2006. Condamné en première instance en 2009, Google fit appel. Le contentieux se poursuivit alors jusqu'à l'accord signé fin mai 2012. Un cadre vient d'être dégagé pour pouvoir numériser les ouvrages dont les versions papier ne sont plus disponibles au grand public mais encore sous droits.

Chaque éditeur devra maintenant s'entendre avec Google sur la base de cet accord global pour lui ouvrir son catalogue. D'autre part, il est également prévu de partager les recettes des ventes des E-book entre Google, les éditeurs et les auteurs. Le vent tourne...

Sources : Libération, le Figaro, La Lettre de l'audiovisuel, les Echos.

